

GORBIO ACTU

L'ACTUALITÉ ET LES DERNIÈRES INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Gorbarines, Gorbarins,

Ce nouveau bulletin municipal vient de voir le jour et sera diffusé deux fois par an. Il me permet de vous faire part des projets engagés et des actions entreprises et à venir pour notre Commune.

Vous trouverez donc dans ce bulletin une rétrospective de nos actions menées tout au long de cette année. Une année 2022 riche en événements et en initiatives pour améliorer le quotidien de chacun. Une mobilisation de tous avec une équipe municipale soudée, des agents communaux au service des gorbarins au quotidien et des bénévoles investis pour dynamiser toujours plus notre village et permettre de développer le « Vivre ensemble ».

Je tiens à tous les remercier.

Ainsi, après être sorti doucement d'une crise sanitaire, nous traversons une crise économique et géopolitique mondiale. La période de Noël doit être un moment de plénitude et de tranquillité.

Que ces fêtes nous permettent de nous retrouver pour savourer ces instants particuliers en famille et entre amis.

Des petits moments de bonheur que nous partagerons également tout au long de l'année 2023, au sein des différentes fêtes et animations organisées par la municipalité et les différentes associations gorbarines.

Je vous souhaite une très belle fin d'année et une année 2023 pleine de bonheur et de sérénité !

Avec tout mon dévouement.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Couffet', written over a white background.

Paul COUFFET

MONUMENT AUX MORTS

La rénovation du Monument aux Morts a eu lieu grâce à la signature d'une convention avec le Souvenir Français- Section Gorbio, représenté par M. Pastor et sa déléguée Mme. Ferrucci. Ce sont les Compagnons du Patrimoine, M. Rouvier et M. Virly qui ont été les artisans de celle-ci.



CIMETIERE

Pour finaliser les travaux d'aménagement du cimetière entrepris précédemment avec la réfection des escaliers et des allées, un panneau d'affichage a été disposé à l'entrée ainsi que des panneaux nominatifs pour mieux identifier les allées. L'année 2023 sera consacrée à une étude pour l'aménagement de nouveaux caveaux sur la partie haute.

EHPAD

L'inauguration du hall d'accueil baptisé « Brun Domenego » à l'EHPAD Gastaldy de Gorbio a eu lieu au mois d'octobre. Ce projet consistait au remplacement du mobilier de ce salon pour le bien-être de nos aînés, premier projet de ce type en 50 ans d'existence de la Fondation.

Grace à un financement de la Fondation Brun Domenego, les résidents bénéficient depuis peu des cours de yoga, dispensés par Flavy, et qui renforcent le bien-être des résidents. Le 11 octobre Monsieur Alain Plas, conteur professionnel, habitant de la commune de Gorbio et auteur de livres pour enfants « chouchou le petit caillou » est également intervenu autour d'une animation. La Directrice de l'EHPAD a vivement remercier les membres de la commission municipale « Brun Domenego », Mme. Maury, adjointe, ainsi que la Fondation de France pour son soutien.



JARDIN D'ENFANTS

Le jardin d'enfants fait peau neuve ! De nouveaux jeux ont été installés et le sol souple entièrement refait. Une pergola avec des nouveaux bancs ont pris place également pour le bien être des parents. A noter, tout autour du jardin, la pose de panneaux pour préserver du vis-à-vis.



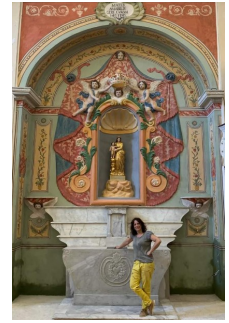
TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux importants de sécurisation en amont et en aval dans le vallon de Gorbio ont été effectués pour éviter un risque important d'éboulement de compartiments rocheux pour un montant total de 197 500€ HT avec un financement du Département dans le cadre des programmes de voirie 2021 et 2022 ainsi que l'utilisation d'un fonds de concours CARF permettant de limiter la part communale à 53 000€.



GORBIO
La rétro

EGLISE ST-BARTHELEMY



Construite en 1683, on retrouve dans l'église St Barthelemy des œuvres des peintres de la basilique Saint Michel de Menton, construite peu avant.

L'architecture et les décorations intérieures y sont un exemple du style baroque ligure campagnard du XVIIème siècle.

La commune de Gorbio œuvre depuis plusieurs années pour la conservation de son Patrimoine architectural, culturel et religieux.

Aujourd'hui, la Commune s'est engagée à poursuivre la restauration de l'église Saint Barthélemy et notamment son autel de la Vierge et celui de la Nativité, sa porte d'entrée et la mise en conformité de l'installation électrique dans l'Eglise et au Presbytère. Le montant total des travaux est estimé à environ 119 000€ HT soit 142 500€ TTC.

Le travail minutieux de restauration de l'autel de la Vierge effectué par Mia (Atelier Articuci) a consisté à retrouver les couleurs y compris sur les drapés et les angelots, mais également les fresques périphériques présentes encore dans une photo de la fin du XIXème siècle : guirlandes de fleurs, faux marbres autres drapés sur les pilastres et le fond.

Cette première phase de restauration s'est ainsi terminée avant l'été tout comme la réfection électrique et la rénovation des portes.

La restauration de l'autel de la NATIVITE reprendra début 2023. Les travaux consisteront en la reprise et la restauration des détails, des fissures, des décors (ornements, corniches, fresques) dans toute la chapelle, sa voûte, ses murs périphériques et pilastres. Il sera également procédé au changement à l'identique des portes intérieures.

Ces travaux bénéficient d'une subvention départementale à hauteur de 80% et une souscription avec la Fondation du Patrimoine a été ouverte pour diminuer la part communale grâce à des donations privées. Cet édifice qui fait la richesse de notre commune doit pouvoir continuer à bénéficier de restaurations grâce à la mobilisation de tous.

Cette belle restauration patrimoniale est un gage de la conservation du passé et de l'histoire de notre village.

CHAPELLE ST-ROCH

Dernièrement a eu lieu la rénovation de la chapelle St-Roch et de ses menuiseries.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Daniel.

Merci à Michel ISNARD pour son aide concernant l'inscription au-dessus de la porte.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



C'EST QUOI AU JUSTE ?

Le PLU régit l'usage des sols et s'impose à toute demande d'autorisation d'urbanisme. Il est établi sous la responsabilité de la commune de Gorbio et doit respecter les lois d'aménagement en vigueur et le Code de l'urbanisme.

Le PLU sert à définir l'environnement urbain pour nos enfants de demain, à préciser comment construire, pour quel développement, quelle place pour la mobilité, la nature, le patrimoine, l'économie...

Une dimension stratégique :

Il guide l'aménagement et le développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir sur la base du projet politique défini par la municipalité. Ainsi, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) arrête les orientations générales en plusieurs domaines (mobilité, habitat, environnement, économie, infrastructures, tourisme, etc .) et fixe les objectifs de la consommation de l'espace pour lutter contre l'étalement urbain.

La loi Climat & Résilience intervenue à l'été 2021 a eu un impact fort sur l'évolution du PADD et du zonage du PLU de Gorbio avec un objectif de consommation foncière nulle en 2050 avec la création du ZAN (Zéro Artificialisation Nette), l'intégration de la renaturation, l'obligation d'intégrer la trame verte et bleue dans une OAP, le renforcement de l'étude de l'enveloppe urbaine, de ses dents creuses et des possibilités de densification et de mutabilité du milieu urbain.

Une dimension réglementaire :

Le PLU détermine les droits à construire pour chaque parcelle. Un règlement et un plan de zonage sont élaborés et constituent le socle réglementaire du PLU. Des Orientations d'Aménagement et de Programmation peuvent compléter et préciser certains enjeux spécifiques.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Il s'agit d'une procédure longue, qui a été ralentie notamment par la crise sanitaire et les évolutions réglementaires.

La révision du PLU a été lancée en 2015. Deux réunions publiques ont eu lieu en 2017 pour présenter le projet et les étapes de la révision puis le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Avec la loi climat et résilience, il a été nécessaire de compléter et modifier le PADD qui a été à nouveau débattu en Conseil Municipal le 3 octobre 2022.

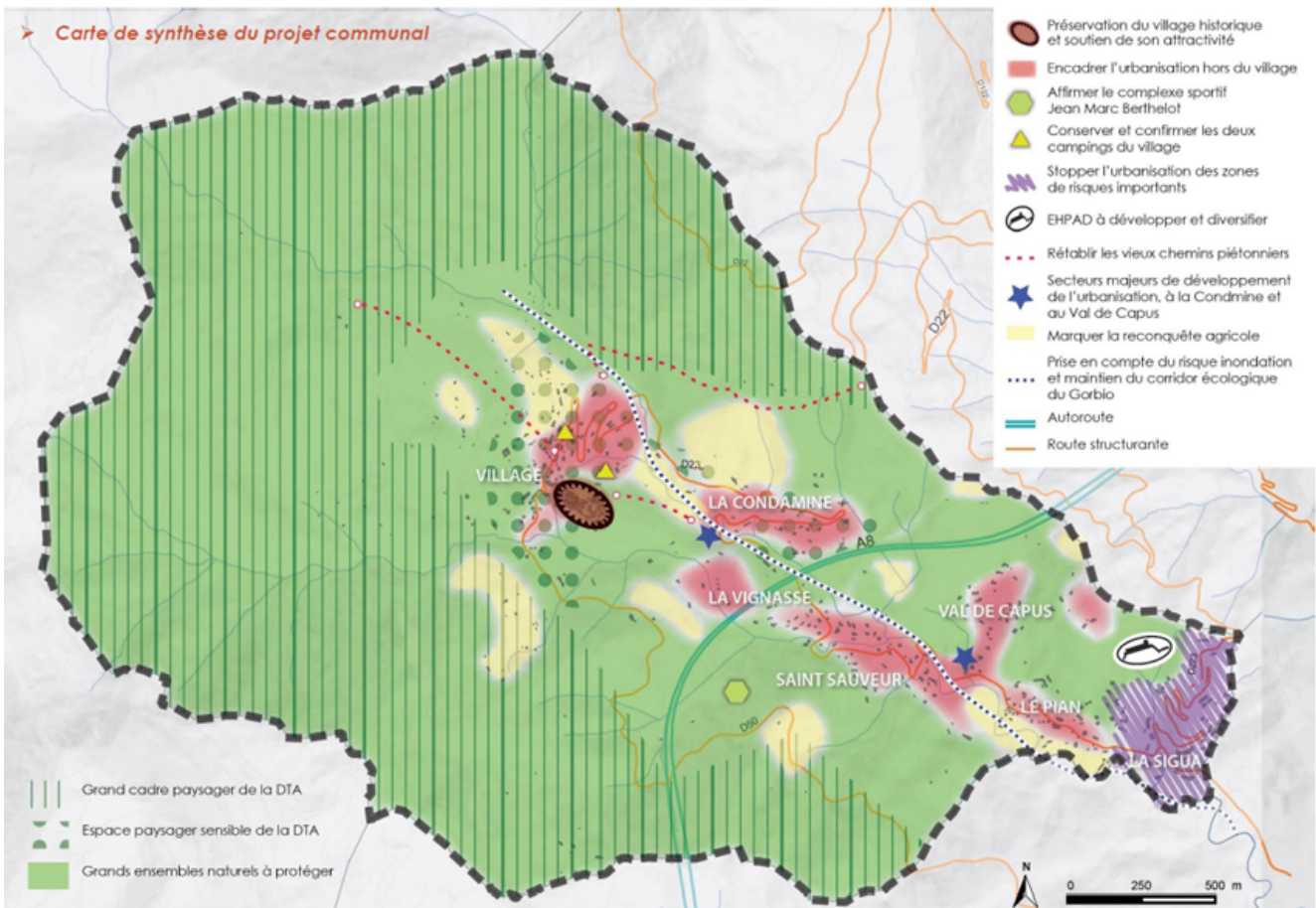
Un travail sur le zonage en cohérence avec le PADD et la définition des zones constructibles, des zones naturelles ou agricoles, en tenant compte des zones naturelles et sensibles (zones à risques inondations, éboulements...) a ainsi été fait.

En parallèle, il en a découlé un travail sur les règles de constructibilité dans chaque secteur.

Le projet de PLU dans son ensemble a alors été présenté aux personnes publiques associées (PPA) conformément à la procédure et à la population lors d'une réunion publique organisée le 29 novembre.

Il convient désormais de répondre aux remarques des PPA et notamment des services de l'Etat pour permettre l'arrêt du PLU en Conseil Municipal.

Il sera ensuite procédé à une phase d'enquête publique qui permettra aux habitants de faire remonter leurs remarques.



UNE MAM A GORBIO !

Le lancement du projet de construction d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) d'une capacité d'accueil de 16 enfants pour 4 adultes, a été acté en Conseil Municipal en décembre 2021 et validé par la CAF.

La MAM sera située en mitoyenneté avec la salle polyvalente Henri Monin à proximité des axes principaux de circulation et de Menton.

Après l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe SNDA (Nathalie SIONIAC, architecte) et les différentes phases d'étude, la phase Avant-Projet Définitif (APD) a ainsi permis d'affiner l'enveloppe financière (coûts des travaux estimés à 813 000€ HT) et de déterminer le projet de construction le plus opportun et son implantation sur le terrain, acquis par le CCAS.

Aussi, la Commune a fait le choix de s'orienter in fine, sur la construction d'une structure en mur béton sur plots et une charpente bois avec toiture légère afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable, tout en proposant une structure évolutive, conforme aux normes de sécurité et d'accueil petite enfance.

Ainsi le permis de construire, déposé le 28 juin 2022, a été accordé en date du 14 novembre 2022. Une nouvelle étape importante dans ce projet qui débutera donc fin janvier 2023 avec le lancement de la sécurisation et le confortement du talus.

En parallèle les marchés de travaux seront lancés, pour un démarrage des travaux au cours du premier semestre 2023 et une ouverture prévue en 2024.

Les demandes de subvention faites auprès du Département et de la Région sont toujours à l'étude. La CAF soutiendra ce projet à hauteur de 149 700€.

Ainsi le plan de financement prévisionnel envisage une part communale à hauteur de 240 000€.



CHAPELLE ST LAZARE

Le contexte sanitaire a retardé le lancement des travaux de la deuxième phase de la sauvegarde de la chapelle St Lazare, après la première phase de consolidation de la structure réalisée en 2018.

Les travaux débiteront en cette fin d'année. Ils concerneront une reprise des lézardes, des fissures et autres désordres occasionnés sur les murs et les sols, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La révision de la charpente et la réalisation d'exutoires de pluviales nécessaires à la protection de l'édifice compléteront ces travaux. La rénovation de la porte d'entrée et la création d'éclairages intérieur et extérieur compléteront ces travaux estimés à 80 800€ HT et qui bénéficient d'une participation à hauteur de 45% de la Région et de 12% du Département.



VIDEOPROTECTION

Fort de l'expérience de communes voisines, l'équipe municipale a décidé d'installer de la vidéoprotection afin de lutter contre les dépôts sauvages et de sécuriser les principaux bâtiments publics.

Il est important de noter que l'installation d'un système de vidéoprotection doit satisfaire à l'obligation de sécurisation des données, qui pèse sur tout responsable de traitement.

En conséquence, les mesures techniques et organisationnelles appropriées, afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque, seront mises en œuvre.

Le dispositif a bénéficié d'une autorisation préfectorale et l'utilisation des images est encadrée par la loi.

Les caméras filment ainsi uniquement la voie publique et les lieux ouverts au public (places, écoles...).



ZOOM SUR LES ÉCOLES

En 2021, la Commune de Gorbio a effectué des travaux conséquents au sein de ses écoles et de la cantine d'un montant total de 83 000€ TTC et a bénéficié d'une subvention DSIL de l'Etat de 55 000€. Ces travaux de rénovation énergétique et d'amélioration ont consisté à :

- L'étanchéité de la terrasse ainsi que le ravalement de la façade de l'école maternelle.
- L'installation d'une climatisation ainsi que la réfection de la toiture de l'école élémentaire
- L'installation d'une climatisation et d'une VMC au sein de la cantine du village avec la remise en peinture des murs et le remplacement des sources lumineuses

Par ailleurs, 2021 a également lancé « l'école numérique » grâce à l'investissement dans des installations permettant l'utilisation de tablettes en classe et la diffusion d'informations sur support numérique.

Aussi, la rentrée 2022 a bénéficié de l'ouverture d'une troisième classe à l'école élémentaire qui a mobilisé les services municipaux et les élus. Il a ainsi été nécessaire d'aménager la classe, d'acquérir de nouveaux matériels et mobilier avec le concours financier de la Fondation Brun Domenego. Par ailleurs, le renouvellement des photocopieurs des deux écoles et la sécurisation de leur passage piétons a complété les investissements 2022.

L'organisation de la rentrée est désormais en place et, pour faciliter celle-ci, une nouvelle fois, les élus ont souhaité poursuivre leur effort de service auprès des familles gorbarines avec le maintien d'une garderie gratuite malgré un coût porté de 20 000€ (4000€ financés par la fondation Brun Domenego), ainsi qu'une assistance au transport des enfants sur les deux écoles.

Le règlement de la garderie impose l'inscription des enfants sur un créneau toutes les trente minutes entre 16h30 et 18h afin de permettre aux surveillants de se concentrer surtout aux enfants plutôt qu'à l'ouverture intempestive des portes et ainsi sécuriser l'accès aux écoles (plan Vigipirate renforcé).

La volonté communale étant de satisfaire le plus grand nombre tout en tenant compte des contraintes financières et de services, une étude est en cours sur l'évolution de l'organisation et la gestion de la garderie périscolaire pour la rentrée 2023.

Cependant, afin de répondre aux attentes de certains parents, il a été décidé de permettre à tous les parents de récupérer leurs enfants dans les deux écoles de la commune entre 16H30 et 16H45 dès la rentrée de janvier sans aucune condition. Le règlement sera maintenu à partir de 16h45.



CENTRE AERE

Afin de répondre aux attentes des familles, le centre aéré 2022 organisé durant 5 semaines du 11 Juillet au 12 aout a été ouvert aux enfants dès 3 ans et a été géré en collaboration avec le service jeunesse de Menton.

Ainsi, 56 enfants ont été accueillis dont 16 de moins de 6 ans et 40 de plus de 6 ans. Une majorité d'enfants étaient inscrits pour plus d'une semaine. Même s'il y a eu quelques désistements et que la commune a dû faire face à des difficultés d'encadrement en cours de séjour, le bonheur des enfants et des familles était visible lors de la soirée de spectacle et de présentation des activités durant l'ensemble du séjour.

Le coût moyen payé par les familles, en fonction du quotient familial, était de 14€ / jour en moyenne. Soucieux de prendre en compte les remarques de chacun, la Commune a souhaité élargir l'étude d'un centre aéré aux petites vacances scolaires dans le cadre de notre collaboration avec les services jeunesse de Menton.

Informations à suivre...le centre aéré 2023 s'annonce « explosif » !



EN QUELQUES CHIFFRES : 95 enfants scolarisés sur la commune

- **ECOLE ELEMENTAIRE :** 56 élèves inscrits- 51 à la cantine – 46 à la garderie le matin et 53 à celle du soir mais une vingtaine en moyenne réellement accueillis
- **ECOLE MATERNELLE :** 39 enfants inscrits – 38 à la cantine- 31 à la garderie du matin et 34 à celle du soir
- **AIDES :** 8 enfants (soit 7 familles) ont bénéficié de l'aide rentrée des classes
13 enfants bénéficient de l'aide cantine (10 familles dont 1 enfant qui ne mange pas actuellement)
- **AIDE AU TRANSPORT :** 3 passages pour 33 enfants dont 6 de la maternelle
- **PROF EXPRESS :** Service gratuit d'accompagnement et de soutien scolaire financé par la Fondation Brun Domenego - 34 comptes enfants créés et 18 comptes parents

Le coût global lié aux deux écoles est de 92 000€ /an dont 24 000€ pour la surveillance de la garderie.
Le coût de la restauration scolaire incluant l'encadrement est de 83 500€

**L'ETE A ETE CHAUD
A GORBIO !**

SAINT-BARTHELEMY



FLAMENCO



De nombreuses fêtes ont été organisées afin d'animer le village et permettre de se rassembler à nouveau après deux années difficiles.

Au-delà des fêtes traditionnelles telles que le Flamenco, la Saint Barthélemy ou encore la Branda et la fête du Four, l'été 2022 a vu naître l'organisation d'un karaoké qui a animé la place des Victoires et aura peut-être permis de découvrir quelques « nouveaux talents »...

2022, c'est aussi la première édition des Vendredis du Château qui autour d'un concert de Catherine Hunold (soprano) et de Paul-Emmanuel Thomas (chef d'orchestre, directeur artistique du festival de musique de Menton, directeur du Conservatoire de Menton) sur la Place Honoré Vial a permis la mise en valeur du château Lascaris et de ses expositions éphémères ainsi que celle de Raza pour le bonheur de tous. Avec le succès de cette première édition, l'expérience sera renouvelée en 2023.

BRANDA



FÊTE DU FOUR



**L'ORME FETERA SES
310 ANS : FESTOYONS !**

FÊTE DE L'ORME



L'arbre emblématique de Gorbio verra à nouveau le rassemblement de ses habitants le 10 septembre 2023 qui fêtera également la libération de Gorbio.

Vous pouvez dès à présent vous rapprocher des Bobines Gorbarines afin de choisir votre costume d'époque et vous assurer ainsi de souvenirs inoubliables !

Toutes les informations utiles seront communiquées en cours d'année, restez vigilant !

L'ORME



**LE CHATEAU LASCARIS :
UN PATRIMOINE VALORISE**

**VENDREDIS DU
CHÂTEAU**



Le château Lascaris ouvrira ses portes dès le mois de février à l'occasion de la Fête des citrons et permettra à des artistes locaux, dont un agent municipal Eric Brocchi, d'exposer leurs œuvres du 6 février au 8 mai 2023.

Ainsi la valorisation de ce patrimoine qui attire de plus en plus de visiteurs grâce notamment aux œuvres de RAZA sera assurée.

L'exposition estivale de juin à octobre mettra ensuite à l'honneur les œuvres de Michel Isnard, artiste bien connu des gorbarins !

EXPOSITION



GORBIO

A vos agendas

Vendredi 20 janvier 2023 à 19H

Voeux du Maire
Salle Louis Giausseran

Du 11 février au 14 mai 2023

Exposition
Château Lascaris

Dimanche 26 février 2023

23ème édition des 12 Bornes de Gorbio
Association Sportive de Gorbio

Dimanche 21 mai 2023

Fête des Mai
Place de la République

Dimanche 11 juin 2023

Camina Mangia
ORGAYA

Jeudi 15 juin 2023 à 21H30

Fête des Limaces
Procession au sein du Village

GORBIO

Infos Utiles

Le prochain **recensement** de la population se déroulera du **19 Janvier au 25 Février 2023**. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans chaque commune mais il permet aussi de connaître les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement) afin d'ajuster l'action publique locale aux besoins des populations.

Votre participation, **rendue obligatoire par la loi**, est essentielle et représente un véritable acte civique et citoyen.

Un questionnaire vous sera transmis par un agent recenseur à partir du 19 janvier et vous pourrez vous recenser par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

DES AIDES A VOTRE DISPOSITION :

Aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique : une aide communautaire de 150€ pour financer l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE). L'objectif de ces dispositifs est d'encourager la mobilité douce et électrique en favorisant un mode de déplacement à la fois propre, non polluant et sans nuisance sonore.

Aide communale à la réfection des façades : Participation communale aux frais de ravalement de façades et de restauration des décors peints – Vieux village et abords immédiats.
Pour toutes demandes : contact@gorbio.fr ou 04 92 10 66 50

Aide à la rénovation des logements : L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) permet d'accompagner les propriétaires et locataires souhaitant améliorer leur logement ou leur copropriété afin de lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, adapter les logements aux personnes âgées ou en situation de handicap ou encore, de remettre sur le marché des logements vacants.
Plus d'infos : 04 93 83 83 75 - opahcarf@urbanis.fr

Des aides financières de l'Etat à disposition pour la rénovation énergétique des logements : Pour en savoir plus sur ces aides et pour vous accompagner dans ce projet, un site internet a été lancé : france-renov.gouv.fr.

- **Le chèque énergie :** c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité, le gaz et désormais le fioul.

Vous pourrez vérifier votre éligibilité aux chèques énergie exceptionnels et fioul 2022 sur le simulateur : <https://chequeenergie.gouv.fr/>

GORBIO

Vie pratique

LA MAIRIE



LUNDI : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H
MARDI : 8H30 - 12H30
MERCREDI : 8H30 - 12H30
(Permanence téléphonique uniquement)
JEUDI : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H
VENDREDI : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H

LA POSTE



MARDI : 14H30 - 17H30
MERCREDI : 9H - 12H
SAMEDI : 9H - 12H

LA BIBLIOTHÈQUE



SAMEDI : 10H - 12H

NUMÉROS UTILES



ENCOMBRANTS : 0820.089.129 (RDV à prendre avant le vendredi 11H)

DECHETTERIE MENTON : 04.93.41.51.96 | Du lundi au samedi 8H30 - 12H30 / 14H - 18H et le dimanche 8h30 - 12H30

DECHETTERIE RCM : 04.93.28.98.67 | Du lundi au samedi 8H30 - 12H30 / 14H - 18H


Pour plus d'infos, contactez le Service Environnement de la CARF au 0820.089.129 ou environnement@carf.fr

GORBIO

À votre service

PERMANENCE URBANISME


Une permanence urbanisme est organisée à la mairie de Gorbio par M. Ughetto (service instructeur) tous les premiers jeudis du mois de 14h à 17h.

 Prendre rendez-vous par téléphone 04 92 10 66 50 ou par email contact@gorbio.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Un accompagnement pour vos démarches administratives sur Internet sera organisé en mairie un mercredi sur deux.

La première permanence se tiendra mercredi 7 décembre 2022 et sera assurée par Mme. Sarda, conseillère municipale.

 Prendre rendez-vous par téléphone 04 92 10 66 55 ou par email contact@gorbio.fr



GORBIO



<https://www.gorbio.fr>



mairiedegorbio



TELECHARGER
MYCITYPOCKET